MAIRIE DE PARIS

Mairie du 15ème arrondissement
Direction Générale des Services

P.V. N° 6 XV 2011

CONSEIL DU 15ème ARRONDISSEMENT
LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011

-Transcription des débats-

Sont présents :

Mesdames et Messieurs Philippe Goujon, Gilles Alayrac, José Baghdad, Claude Barrier, Catherine Bessis, Pascale Bladier-Chassaigne, Jean-Marc Boulenger de Hauteclocque, Catherine Bruno, Anne-Charlotte Buffeteau, Sylvie Ceyrac, Joëlle Chérioux, Guy Coudert, Daniel-Georges Courtois, Gérard d'Aboville, Claude Dargent, Claire de Clermont-Tonnerre, Agnès de Fressenel, Jean-Raymond Delmas, Ghislène Fonlladosa, Gérard Gayet, Valérie Giovannucci, Florence Hatey-Marschal, Fatima Lalem, Jean-François Lamour, Franck Lefevre, Jérôme Loriau, Corinne Lucas, Grégoire Lucas, Hélène Macé de Lepinay, Françoise Malassis, Jacqueline Malherbe, Catherine Margueritte, Hubert Martinez, Jean-Baptiste Menguy, Philippe Mouricou, Marie-Hélène Pietranico, Géraldine Poirault-Gauvin, Véronique Sandoval, Gérard Sarracani, Anne Tachène, Marie Toubiana.

Sont absents et excusés :

Mesdames et Messieurs Grégory Canal, Pascale de Zordi, Alain Destrem, Louisa Ferhat, Anne Hidalgo, Jean-Manuel Hue, Isabelle Roy.

Absents :

Messieurs Thomas Chalumeau, Pierre Charon, Fabrice Rousseau.

◇

1. Désignation des secrétaires de séance :

Anne-Charlotte Buffeteau et Philippe Mouricou.

◇

Monsieur le Maire : Adoption de la procédure d'urgence pour compléter notre ordre du jour, puisque les élus du groupe de la gauche ont fait parvenir, hors délais, trois vœux pour inscription à l'ordre du jour. De façon exceptionnelle et pour pouvoir évoquer les sujets qu'ils nous soumettent, même s'il n'y a aucun caractère d'urgence concernant ces vœux, j'ai décidé de faire passer ces vœux en procédure d'urgence tout en sachant que cette procédure est réservée pour les projets de délibération qui, eux, peuvent être qualifiés d'urgents, transmis par la Mairie de Paris, concernant des subventions ou des projets d'urbanisme, etc… et que c'est une formule assez inusitée pour ce qui concerne ce type de débats. Néanmoins, je vous propose de voter sur cette procédure d'urgence qui amène 3 vœux de la gauche dans l'ordre du jour de notre séance de ce soir.

Monsieur Claude Dargent.

Claude Dargent : Merci Monsieur le Maire pour cette proposition qui, je crois, permet d'équilibrer les choses parce que nous avons tous des questions d'urgence régulièrement à évoquer. Je voudrais juste donner lecture à notre Conseil d'un tableau comparatif que l'on m'a préparé sur le délai qui est demandé par les différents arrondissements s'agissant du dépôt des vœux.

En effet, depuis le temps où nous avons adopté, il y a bien longtemps, le délai de 10 jours, un problème technique est intervenu et la dématérialisation de la transmission de l'ordre du jour raccourcit de façon considérable les délais, ce qui fait qu'un certain nombre d'arrondissements en ont tenu compte. Je ne veux citer ici que le 1er arrondissement, dont le Maire est Monsieur Legaret qui demande un délai de 3 jours, s'agissant de la transmission des vœux. Je ne veux citer ici que le 7ème arrondissement qui demande 5 jours ouvrés, dont le Maire, si je ne m'abuse, est Madame Dati. Je ne veux citer que le 17ème arrondissement qui demande lui aussi 5 jours et je passe sur d'autres arrondissements de gauche qui sont effectivement dans le même cas.

Donc je crois que tout ceci nécessite une actualisation de notre règlement intérieur sur ce point parce qu'il faut que la Mairie du 15ème, comme les autres Mairies d'arrondissements, tienne compte du progrès technologique.

Monsieur le Maire : Nous tenons d'autant plus compte du progrès technologique que nous avons été les premiers ici à Paris à retransmettre en direct notre Conseil d'arrondissement par Internet notamment, ainsi que la plupart des réunions publiques et que, évidemment, nous avons été, vous vous en souvenez peut-être d'ailleurs, choisis comme arrondissement pilote pour la dématérialisation des ordres du jour par ODS. Ce que je voudrais dire c'est que nous avons un règlement intérieur, que vous connaissez, et c'est la première fois que la gauche fait cette demande au moment peut-être justement où il lui est arrivé de ne pas respecter les délais.

Lorsque nous avons débattu de ce règlement intérieur, aucune demande de ce type n'a été faite et là il s'agit simplement, en tout cas pour cette fois, de rappeler au respect de notre règlement intérieur qui prévoit effectivement un délai de 8 jours ce qui donne un peu de temps à nos collègues qui sont submergés de projets de délibération. Vous citez le 1er, je pense, pour en discuter souvent avec mon collègue du 1er, qu'il y a quand même beaucoup moins de délibérations dans le 1er que dans le 15ème.

Ce soir, par exemple, nous avons une quarantaine de projets de délibération. Aujourd'hui, il s'agit pour nous d'accepter cette procédure d'urgence de façon exceptionnelle. Maintenant on peut faire des projets d'amendement au règlement intérieur que nous examinerons le moment opportun, mais, aujourd'hui, nous acceptons les trois vœux de gauche, malgré qu'ils soient arrivés tardivement, et je dois dire qu'à cet égard, nous sommes plus indulgents que ne l'est avec nous l'exécutif municipal au Conseil de Paris où le respect des délais et des horaires est extrêmement rigoureux.

Je mets aux voix l'adoption de la procédure d'urgence : Qui est pour ? Qui est contre ? Y-a-t-il des abstentions ? Adoptée à l'unanimité.

◇

2. Adoption du procès-verbal du CA-CICA du 22 juin 2011.

Monsieur le Maire : Je vous informe que le procès-verbal du CA du 4 juillet, sera adopté lors de notre prochaine séance, la Direction Générale des Services n'ayant encore pas pu retranscrire complètement les débats, par manque d'effectifs.

Donc je demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du 22 juin. S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Qui est pour ? Qui est contre ? Y-a-t-il des abstentions ? Adopté. Merci.

◇

3. XV2011/157 Désignation par le Conseil d'arrondissement de Florence Hatey-Marschal et Thomas chalumeau, Conseillers d'arrondissement, au sein de différentes instances et organismes du 15ème arrondissement de Paris dans lesquels la commune doit être représentée.

Monsieur le Maire : Nous avons eu le débat, lors de la dernière séance de notre conseil et cette-fois il fallait le formaliser par un projet de délibération que je mets aux voix.
Qui est pour ? Qui est contre ? Y-a-t-il des abstentions ? Adopté. Merci.

◇

4. Communication sur la rentrée scolaire 2011 dans le 15ème arrondissement.

Monsieur le Maire : Mesdames Jacqueline Malherbe, Agnès de Fressenel et Catherine Bruno, vont nous présenter leur communication, après quoi le débat sera ouvert sur la rentrée scolaire dans le 15ème. Madame Malherbe.

Jacqueline Malherbe : Malgré les sombres prédictions de Madame Brossel et de Monsieur Delanoë, qui n'hésite pas dans sa tribune à annoncer une école affaiblie, désarmée, démantelée, on constate que la rentrée scolaire dans le 15ème arrondissement a été tout à fait sereine pour les élèves.

Nous avons bénéficié de 4 ouvertures de classes pour une fermeture à l'école élémentaire Cherbourg ; une ouverture à l'école élémentaire François Coppée, la deuxième en deux ans ce qui contribue à désengorger les élémentaires de ce secteur ; une à l'école élémentaire Fondary, pour rappel, cette école avait eu une fermeture de classe il y a trois ans, preuve que l'Académie ne ferme pas de manière drastique et n'hésite pas à rouvrir lorsque les effectifs augmentent, une à l'école élémentaire Amiral Roussin, alors qu'on aurait pu craindre que la décision de ne pas fermer une classe de l'école Mademoiselle, malgré les effectifs limités, aurait incité l'Inspecteur d'Académie à ne pas ouvrir à Amiral Roussin puisque c'est l'école mitoyenne. Il n'en fut rien. On ne peut que se féliciter de l'attention de l'Académie à nos arguments pour décharger les écoles. Enfin, l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire 27 Olivier de Serres, mérite elle aussi d'être soulignée. En effet, au vu des effectifs, l'Inspecteur d'Académie, à notre demande notamment, n'a pas hésité à décider une ouverture à la rentrée. L'école est ainsi passée à 15 classes.

Pour l'arrondissement, nous avons 279 classes élémentaires avec 7245 élèves, soit une moyenne de 26 élèves par classe. Grâce aux ouvertures, nous avons pu revenir à la moyenne par classe de l'année 2009. Mais attention aux prochaines années qui vont voir arriver en nombre des élèves en maternelle. Nous aurons alors un problème de locaux, ce qui nous amène à notre demande d'une nouvelle école. Le tableau est moins rose en maternelle pour la bonne raison que, faute de place, nous n'avons pu bénéficier d'ouverture. Pour 194 classes, nous avons 5503 élèves, donc 177 de plus que l'an dernier, ce qui fait une moyenne de 28,5 élèves par classe. Plus d'un tiers des classes est à 29, voire 30 élèves. Trois écoles dépassent ces chiffres. C'est lourd. Que faire ? Ouvrir, mais où ? Les dortoirs pour les petites sections sont trop petits, les réfectoires aussi. Au risque de lasser, je répète qu'il faut une école. Nous avons 7 nouveaux Directeurs. Déjà certains nous alertent qu'ils ne peuvent pas bénéficier de leur logement. Que fait la DASCO ? C'est un scandale. Sur les 56 logements dans nos écoles, 13 sont en attente de travaux et 10 occupés par des instituteurs, dont beaucoup ne sont pas de l'arrondissement. Il faut que la DASCO remplisse sa mission et loge nos Directeurs.

Si Monsieur Delanoë et Madame Brossel sont outrés par les soi-disant économies faites sur le dos de nos élèves, ils semblent nettement moins regardant sur la pénurie des centres de loisirs et des centres aérés. Pourquoi nos élèves sont-ils entassés dans quelques écoles seulement alors qu'ils pourraient bénéficier d'un vrai confort si ceux-ci étaient déployés sur toutes les écoles ? Les groupes d'enfants seraient moins nombreux, les animateurs pourraient mieux encadrer et verraient moins de difficultés à mettre en œuvre leurs talents artistiques, pédagogiques et humains.

En effet, ils ne demandent qu'à faire partager leur passion avec les petits Parisiens : photo, cinéma, architecture, jardinage, peinture, théâtre, la liste est longue de ce qu'ils font découvrir aux enfants.

Durant l'été nous avons pu admirer le plaisir qu'ont ces petits Parisiens avec leurs animateurs. Alors pour ne pas avoir un centre de loisirs en danger, il faudrait plus d'animateurs et les répartir dans toutes les écoles. La Mairie de Paris ne doit pas faire d'économies sur le dos de nos enfants.

Je dois évoquer les travaux du groupe scolaire 99 rue Olivier de Serres parce que la démolition du bâtiment Holweck, qui devait se faire durant l'été, ne se fera qu'aux vacances de Noël. Léger retard qui n'affectera pas le déroulement prévu des travaux, nous l'espérons. Merci.

Monsieur le Maire : Madame de Fressenel.

Agnès de Fressenel : Merci Monsieur le Maire de me permettre de faire le point sur la rentrée dans les établissements du second degré que beaucoup annonçait peut-être avec un peu de malice, catastrophique à Paris.
Et bien, contrairement à ces affirmations, la réalité est toute autre, puisque la rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions, dans le 15ème, comme à Paris d'ailleurs, je tiens à le souligner.

En effet, grâce aux services du Rectorat et au professionnalisme des Principaux et Proviseurs qui ont très bien préparé cette rentrée, il n'y a pas eu de difficulté majeure dans notre arrondissement. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion avec vous, Monsieur le Maire, ainsi qu'avec Jean-François Lamour, de nous rendre dans certains établissements et nous avons pu juger sur place du bon déroulement de cette rentrée.

Une rentrée scolaire est un évènement d'une telle ampleur qu'il est impossible de tricher sur les faits et aujourd'hui, les faits sont là. En effet, permettez-moi de vous donner quelques chiffres, difficile d'y échapper…

L'Académie dispose cette année globalement des mêmes moyens que l'an dernier pour accueillir un peu plus d'élèves. En effet, 128.233 élèves ont été accueillis dans les lycées et collèges de la capitale, soit 1761 élèves de plus qu'en 2010. En termes d'emplois, l'Académie disposait de 11.524 postes en 2010 ; cette année, 27 postes d'enseignants n'ont pas été reconduits au titre de la contribution à l'effort de maîtrise des finances publiques. Cela correspond, je le précise, à 0,23% du total des enseignants du second degré.

Je tiens à préciser par ailleurs, parce que c'est important, que tous les postes de personnels de direction, d'inspection, d'orientation, de santé comme par exemple les assistants sociaux, des infirmières, les médecins, et les intervenants en faveur des élèves handicapés, ont été maintenus.

En cette rentrée, l'accent a été mis également sur le renforcement du remplacement des enseignants absents, à hauteur d'une centaine d'emplois, ce qui est quand même assez conséquent.

Un effort a également été consenti dans certains établissements pour l'accueil des personnes handicapées, je le précisais un peu plus tôt dans mon intervention, c'est le cas au Collège Guillaume Apollinaire où une unité localisée d'inclusion scolaire ULIS a été ouverte afin de mieux accompagner les élèves à mobilité réduite. 2000 élèves sont concernés à Paris, je le souligne.

Par ailleurs, chaque collège bénéficiera cette année d'une aide en matière de maintenance informatique de 2 heures par semaine et chaque lycée général, technologique ou professionnel bénéficiera de 4 heures en plus.

Enfin, cette rentrée, comme vous le savez tous, a été marqué par l'application des modifications récentes qui ont été décidées par le Maire de Paris concernant les périmètres des collèges Buffon, Apollinaire, Debussy, Camille Sée et André Citroën.

Conformément au courrier adressé par le Maire à Colombe Brossel le 13 mai dernier, il nous a semblé plus pragmatique d'attendre le résultat des procédures d'affectations avant de dresser un vrai bilan.

Je suppose, en tout cas j'espère, qu'une réunion sous l'égide de Madame Brossel sera organisée courant octobre afin de disposer des chiffres définitifs de la rentrée et de savoir si ces secteurs seront validés ou pas pour l'an prochain. C'est une question que je pose.

Venons en maintenant au fond. Toutes les nouveautés de cette rentrée, je tiens à le dire, sont guidées par un objectif très clair qui est de relever le défi de la personnalisation des enseignements et non pas la quantité. Cela est notre message essentiel. Ce qui compte ce sont les résultats, l'efficacité, la capacité de notre système éducatif à différencier les moyens comme toutes les études le préconisent. Je vous renvoie d'ailleurs à un rapport de la Cour des Comptes édité en 2009, dans lequel les auteurs indiquent que l'Education Nationale a moins besoin de moyens supplémentaires que de capacité à différencier, à personnaliser, à faire plus pour les élèves qui ont davantage de besoins.

C'est cette politique que mène le Gouvernement depuis la maternelle jusqu'à la terminale en mettant en place de l'aide personnalisée et du soutien scolaire dès le plus jeune âge pour remédier aux difficultés de lecture. Mais aussi en créant des internats d'excellence pour les élèves issus des milieux défavorisés et d'ailleurs le 15ème a déposé une demande pour accueillir ce type de structure.

Les lycéens du 15ème bénéficieront cette année de la réforme du lycée qui est entrée en vigueur en classe de 1ère. Outre l'accompagnement personnalisé de 2 heures par semaine, qui doit à terme se retrouver à tous les niveaux du lycée, les élèves ont cette année inauguré des enseignements communs aux différentes séries générales. Après une seconde très générale, l'idée est, comme vous le savez, de permettre des réorientations jusqu'en fin de 1ère afin d'éviter les échecs d'orientation.

Avant de vous faire un tout petit point rapide sur la rentrée universitaire, je voudrais saluer l'arrivée de quatre nouveaux chefs d'établissements dans notre arrondissement. Au lycée Buffon : Monsieur Durand est remplacé par Monsieur Pantebre, au lycée Saint-Lambert : Monsieur Le Lan est remplacé par Madame Achouline, au lycée Léonard de Vinci : Madame Lecherbourg est remplacée par Monsieur Labbé et enfin au collège André Citroën : Madame Guini est remplacée par Monsieur Billman.

Sur la rentrée universitaire. Elle s'est déroulée avec des moyens inédits + 23% débloqués pour accompagner l'autonomisation des universités engagée en 2007. Dans le domaine de l'enseignement supérieur où les effets de plusieurs années de réformes profondes commencent à se faire sentir, l'accent est notamment mis sur les conditions de vie des étudiants.

Le ministère expérimente ainsi cette année, le passeport « Logement-Etudiant » qui permettra aux étudiants qui souhaitent trouver un studio de ne pas avoir à verser une garantie. Un dispositif particulièrement opportun à Paris où beaucoup d'entre eux peinent à se loger, comme vous le savez.

Voilà, Monsieur le Maire, l'exposé que je souhaitais faire. Avant de terminer, je voudrais au nom de Conseil souhaiter une bonne et efficace année à tous les écoliers, élèves et étudiants du 15ème arrondissement.

Monsieur le Maire : Madame Bruno.

Catherine Bruno : Mes Chers Collègues, notre communication sur la rentrée est, une fois encore, l'occasion de se pencher sur le bilan de l'année scolaire précédente et de vous faire part des projets que nous avons à la Caisse des Ecoles.

Le nombre d'élèves qui déjeunent à la cantine augmente régulièrement, passant de 11.200 en septembre 2008 à 12.000 cette année. Cette confiance des familles nous oblige à maintenir l'exigence que nous avons de servir des repas de qualité : je veux remercier publiquement de leur implication nos chefs de cuisine et nos cantinières qui ont à cœur de préparer les déjeuners avec de bons produits de saison, frais, variés, bien cuisinés, bien présentés, incitant les enfants à découvrir des saveurs diverses qui leur apprennent le vrai goût des aliments. Nous continuons également à servir deux produits bio par semaine ; à l'occasion de la semaine du goût - du 17 au 23 octobre prochains- ou d'actions menées dans les écoles, nous augmentons cette proportion en servant un produit bio par jour.

Nous allons reprendre dans quelques jours l'opération commencée il y a un an de « Un fruit à la récré ». En septembre 2010, ce sont 12 écoles élémentaires qui participaient à la distribution d'un fruit par semaine à l'heure du goûter.
Chaque trimestre a vu le nombre d'écoles participantes augmenter. Pour cette rentrée, nous allons avoir environ 40 écoles qui vont profiter de cette distribution de fruits.

Mais la consommation de fruits sans accompagnement pédagogique n'a pas d'intérêt. L'accompagnement permet d'échanger et de « travailler » avec les enfants sur l'importance pour la santé de consommer des fruits.

Ainsi, les équipes enseignantes ont toutes mises en place des activités autour du fruit distribué, que ce soit dans le domaine de l'équilibre alimentaire, de l'hygiène et la santé, de l'éveil sensoriel, de l'apprentissage du cycle de vie du fruit, d'ateliers cuisine. Certains instituteurs utilisent également le « fruit distribué» pour l'apprentissage des formes en géométrie.

Les écoles reçoivent l'exposition « Plaisir et Vitamines », dédiée à l'alimentation, accompagnée d'ateliers pédagogiques et l'exposition « Bien dans mes baskets » dédiée à l'activité physique. Ces supports sont mis à la disposition des écoles par « Paris Santé Nutrition ». Les enseignants exploitent ces outils qu'ils jugent très bons.

En partenariat avec le journal « La gazette des petits gourmands » auquel est inscrite la caisse des écoles depuis 2009 (chaque élève des écoles élémentaires reçoit un exemplaire tous les deux mois), un hors-série sous forme de grande affiche à été réalisé par les enfants des écoles maternelles et élémentaires volontaires et inscrites à l'opération. Le hors-série, servant d'outil pédagogique aux enseignants, était entièrement consacré à l'opération. Dessins, recettes, messages santé, réalisés par les enfants avec leurs enseignants et notamment avec les professeurs d'arts plastiques.

Après une année de mise en place, l'impact de cette opération est difficile à juger. Le changement d'attitude des enfants envers certains fruits d'habitude non consommés n'est pas toujours vrai. Néanmoins, nous pouvons confirmer que les enfants sont moins réfractaires à goûter le fruit proposé. Les enseignants soulignent également que les enfants sont plus attentifs aux aspects de nutrition et à leur importance et semblent avoir intégré certains des repères nutritionnels.

Il est également rapporté par les animateurs des restaurants scolaires que les enfants consomment davantage les fruits qu'avant l'opération. Enfin, les agents de cantines remarquent qu'il reste moins de fruits à la fin du service.

Enfin, nous pouvons certifier que les parents sont satisfaits de l'opération et nous pouvons observer, d'après les échanges entre les enseignants et les parents d'élèves, que les enfants parlent à la maison de la distribution et du travail effectué autour du fruit en classe. Certains parents indiquent que leurs enfants goûtent davantage les fruits et en consomment plus qu'auparavant.

Une autre action que nous menons depuis 15 mois et dont nous pouvons être fiers, c'est la mise en place des séjours de vacances. Aux vacances de Pâques et d'été 2010, nous avions proposé 140 séjours de campagne, poneys, voile, randonnées en montagne.

En 2011, 100 enfants ont pu partir à Pâques et 200 enfants cet été. Sur ces 200 séjours d'été, le Maire et moi-même avons souhaité réserver 20 séjours pris en charge par la Caisse des Ecoles proposés par les Assistantes Sociales scolaires aux enfants des familles les plus en difficulté, dans l'arrondissement.

La répartition des séjours selon les tarifs périscolaires est la suivante, je vous rappelle que les séjours sont distribués après un tirage au sort : A Pâques et aux vacances d'été, soit 300 séjours au total, les tarifs 1 à 4 représentent 2/3 des séjours et les tarifs 5 à 8 représentent 1/3 des séjours.

La totalité des séjours (avril et été) a coûté 170.000 € dont 41.500 € réglés par les familles et 128.500 € financés par la Caisse des Ecoles. La subvention Arc en Ciel (uniquement pour les séjours d'été) devrait s'élever à 50.000 € environ, ce qui ramènerait la participation finale de la Caisse des Ecoles à 78.500 € environ.

Nous allons bien sûr poursuivre toutes ces actions en accord avec le comité de gestion de la Caisse des Ecoles et, dans la mesure du possible, nous accentuerons tout ce qui va dans le sens du « bien vivre » et donc « bien manger » dans les restaurants scolaires du 15ème.

Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci pour ces trois communications, maintenant le débat est ouvert sur la rentrée scolaire dans le 15ème. Madame Bessis.

Catherine Bessis : Monsieur le Maire, Chers Collègues, vous me permettrez de reprendre quelques points présentés par les trois Adjointes.

En ce qui concerne le premier degré, ce qui ressort de l'enquête légère effectuée comme tous les ans, juste quelques jours après la rentrée, 12.770 élèves pour le 15ème arrondissement.

Effectivement un effectif à peu près stable en élémentaire avec 7280 élèves et, en revanche, un effectif de 5490 élèves en maternelle, c'est-à-dire une augmentation de 130 élèves, je crois d'ailleurs que Madame Malherbe a noté une augmentation plus importante, ce qui bien sûr, pour certaines écoles modifie de façon significative la moyenne d'élèves par classe.

En maternelle, cette moyenne est de 28,5 pour l'ensemble de l'arrondissement.

Les classes sont surchargées, personne ne peut le nier, malgré les ouvertures à François Coppée, Fondary et au 27 Olivier de Serres, le lendemain de la rentrée, sans omettre tout de même la fermeture de Cherbourg, décidée dès le mois de février, sans attendre effectivement des chiffres plus justes.

Quelques exemples en maternelle : 99 et 34 Olivier de Serres, Violet, Gerbert, Lacordaire, Volontaires, 102 Alleray, entre 29 et 30 élèves par classe. Je reviens sur Olivier de Serres, effectivement il y a eu une ouverture parce que le taux d'encadrement était de 33 élèves par classe.

Idem en élémentaire : Cardinal Amette, Falguière, Saint-Lambert, Rouelle, nous savons tous malheureusement que ces chiffres seront confirmés et même revus à la hausse lors de la parution de l'enquête lourde en automne.

Nous avons donc de plus en plus d'élèves. Nous avons encore des locaux vides. Nous pouvons toujours travailler sur les périmètres scolaires et cela est fortement souhaitable.

Monsieur le Maire, cette décision de modification des périmètres scolaires est de votre compétence. La Mairie de Paris fait régulièrement des propositions, mais ces propositions conviennent rarement pour la seule raison qu'elles entraîneraient une mixité sociale qui pose toujours problème. Contrairement à votre décision qui effectivement a plutôt tendance à créer des ghettos, prenons par exemple l'école de la Porte Brancion. Un point important, la Mairie de Paris attentive quant à ses compétences dans la recherche de nouveaux locaux, est tenue quant à ses obligations de demander au Secrétariat Général, dès le mois de mai, d'étudier la possibilité d'installer une nouvelle école rue Dombasle, à l'emplacement des locaux de la Circonscription des Affaires Scolaires, ce qui permettrait effectivement d'envisager la création d'une nouvelle école sans engendrer une dépense budgétaire colossale en cette période de crise. Nous en avons suffisamment parlé l'an dernier.

Chers Collègues, sans parler de toutes les réformes mises en œuvre depuis 4 ans et ne visant qu'à affaiblir, voire à détruire le service public et l'Education Nationale, nous ne pouvons que dénoncer les nouvelles 16.000 suppressions de postes supplémentaires en 2011 décidées par le Gouvernement, ce qui fait un total de 50.000 postes depuis 2007 et qui ne font qu'aggraver le problème des classes surchargées. A moins que le 15ème arrondissement soit un petit monde à part, préservé de ces mesures. J'en doute fort. Pour quelle raison le serions-nous ?

En ce qui concerne le personnel encadrant de la Mairie, animateurs et personnels d'entretien, les équipes sont au complet dans beaucoup d'écoles. Les postes sont pratiquement tous pourvus, restent quelques ajustements à la marge, comme habituellement en ce début d'année.

Pour les travaux à la charge de la Mairie de Paris, de gros travaux ont été effectués, par exemple la pose du double vitrage à la maternelle Volontaires, ou la réfection totale de la chaufferie à la maternelle Violet. D'autres travaux importants sont en prévision, pour un total de 1 477 000 euros engagés à ce jour. Engagements que sauront apprécier les parents et dont profiteront les équipes enseignantes et les élèves.

De nombreux petits travaux, à la charge de la Mairie du 15ème, sont toujours en attente, bien que les budgets aient été alloués.

Pour la Caisse des Ecoles, vous désirez parler du bilan, alors abordons la question du remboursement des familles ayant trop payé pour les repas lors du premier trimestre et notamment les parents concernés par le tarif 4, dont le revenu est égal à 2500 euros et qui payaient un euro de plus avec vos tarifs. Votre décision totalement inéquitable ne peut être que dénoncée.

Pour le second degré, enfin, il est toujours surprenant que Madame l'Adjointe chargée du second degré nous fasse en Conseil d'arrondissement dont ce n'est absolument pas la compétence, l'apologie des réformes et des projets décidés par le Gouvernement, mais passe sous silence la suppression des 20.000 postes depuis 2007 dans le second degré. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Juste quelques réponses que nécessite l'intervention de Madame Bessis de ma part en tant que Maire du 15ème, ensuite les Adjointes répondront. Madame Bessis a totalement justifié le vœu et la demande que nous exprimons depuis trois ans, depuis notre élection ici, de la création et de l'ouverture d'une nouvelle école de 12 classes dans le 15ème.

C'est une demande que nous avions faite que, dans un premier temps, aussi bien Madame Hidalgo que les élus siégeant sur les bancs de gauche, refusaient, puisque les vœux que nous proposions en ce sens étaient tous systématiquement refusés, jusqu'à ce que plus récemment, Madame Brossel en accepte le principe en Conseil de Paris, voyant effectivement les difficultés importantes que nous connaissons dans les écoles, notamment en maternelle, en fonction plus particulièrement de la réalisation de plusieurs milliers de logements sociaux nouveaux dans notre arrondissement.

Donc à chaque programme de logements sociaux, je dis, ainsi que la majorité d'ailleurs et Jean-François Lamour, qu'à partir du moment où l'on crée des logements sociaux il ne s'agit pas simplement d'accumuler, d'entasser des logements sociaux, mais de prévoir les équipements publics correspondants, aussi bien d'ailleurs, les gymnases, les espaces verts, etc... c'est une demande qui me paraît particulièrement fondée et que la Mairie de Paris a mis trois ans pour reconnaître, en tout cas, concernant la création de cette nouvelle école.

Je voudrais dire aussi que nous arrivons presque au bout, et Madame Bessis le sait fort bien, et nous avons de nombreuses discussions avec Madame Brossel, et Madame Malherbe s'en occupe fort bien, pour ce qui concerne le redécoupage des secteurs de façon à pouvoir affecter le maximum d'élèves, mais je pense que ce n'est pas un objectif, Madame Bessis, que d'affecter des élèves de ces petites classes à plusieurs kilomètres de leur domicile. C'est le problème face auquel nous nous trouvons aujourd'hui confrontés, vous le savez bien d'autant plus que, contrairement à ce que vous dîtes, nous manquons de locaux, la plupart des locaux disponibles ont été à peu près utilisés. Aujourd'hui, nous attendons cette nouvelle école, d'ailleurs cela fait au moins deux ans que je propose des emplacements, aussi bien d'ailleurs sur les boxes Croix-Nivert, ou l'achat à la Région et à la SMABTP du lycée du Bâtiment. Si c'est la CAS rue Dombasle, c'est une proposition que nous avions faite également, alors tant mieux. Simplement il faut le faire assez vite et je regrette, pour ma part, que le grand projet de restructuration de Cardinal Amette, qui permettrait aussi d'augmenter le nombre de classes, n'ait pas encore été programmé par la Mairie de Paris.

Concernant les travaux dans les écoles, franchement vous avez mis 10 ans et ce n'est pas encore terminé, à décider la reconstruction du groupe scolaire du 99 Olivier de Serres. Alors qu'il avait été promis par la Mairie centrale qu'une nouvelle école par mandature serait réalisée, ce qui paraissait assez conforme à l'effort souhaité pour le 15ème, et bien cette école nouvelle Olivier de Serres, aura mis presque plus de deux mandatures à être installée. Donc en ce qui concerne les délais, vous ne pouvez pas donner de leçons, surtout qu'on attend toujours la rénovation de Cardinal Amette et de Porte Brancion d'ailleurs.

Quant à nous, c'est très simple, chaque année la Mairie de Paris nous affecte à peu près 1,5 million d'euros pour les réparations. J'ai une liste d'une trentaine d'écoles dans lesquelles des travaux ont eu lieu pour 2011 et, pour ma part, même s'il y a bien sûr des retards, je ne veux pas, comme vous, accuser les services de la DASCO de la CAS, de ne pas faire leur travail avec le peu de moyens dont ils disposent et je voudrais leur rendre hommage parce qu'ils travaillent dans des conditions extrêmement difficiles, vous le savez.

Enfin, j'ai décidé de renoncer aux travaux de sécurisation de la Mairie du 15ème qui pourtant étaient préconisés par la D.P.P. ce qui nous permettra de redistribuer les crédits notamment vers les écoles du 15ème où une somme, certes modeste, de 80.000 euros servira à effectuer des travaux supplémentaires qui seront réalisés d'ici la fin de l'année dans une quinzaine d'écoles, plus, sur 40.000 euros, la rénovation du réfectoire de l'école Violet/Fondary. Donc une somme totale d'environ 120.000 euros pris sur cette dépense de sécurisation de la Mairie du 15ème qui ne se fera donc pas.

Pour ce qui concerne les tarifs, c'est quand même plus de la moitié des parents du 15ème qui ont été lésés par cette réforme et je laisse à Catherine Bruno le soin d'en parler davantage. Monsieur Dargent.

Claude Dargent : Je voudrais dire un mot sur le second degré parce que j'ai écouté le monde enchanté que nous décrit Madame de Fressenel s'agissant du second degré dans le 15ème arrondissement et en écoutant cette description que je qualifierai de description très rose, je n'ai pas eu le sentiment que nous siégeons dans les Conseils d'Administration des mêmes établissements, collèges ou lycées.

Année après année, on le constate dans ces Conseils d'administration, la situation se dégrade. Elle se dégrade et vous l'avez d'ailleurs très justement reconnu en nous livrant des chiffres qui expliquaient qu'il y a lors de cette rentrée davantage d'élèves dans le 15ème et moins de professeurs. Et bien vous voyez, Madame de Fressenel, ce genre de situation et c'est un ancien professeur qui vous le dit, ça a, au bout du compte, des effets dramatiques dans les classes qui sont très largement constatés dans le 15ème par les professeurs et par les parents d'élèves, toutes fédérations confondues actuellement et nous allons de nouveau le constater lors de la prochaine session des Conseils d'administration.

Donc, moi je veux bien écouter ce tableau, je sais qu'il ne correspond pas à la réalité, mais je ne suis pas sûr qu'il vous serve auprès des habitants du 15ème, tellement l'écart est grand entre ce que vous nous décrivez et la réalité qui est vécue dans les établissements.

Je passerai sur d'autres éléments, les effets très négatifs de la politique de sectorisation adoptée dans le second degré par Nicolas Sarkozy. Vous ne m'empêcherez pas de relever quand même que lorsque vous nous dites que le but, la préoccupation, c'est l'efficacité, après une dizaine d'années de pouvoir de la droite, qu'année après année 10 encore la France s'enfonce dans les classements « pisa » de comparaisons internationales. Donc en matière d'efficacité il est urgent de changer complètement de politique.

Vous avez enfin évoqué l'Université qui est un sujet que je connais maintenant d'aujourd'hui. Tout de même s'agissant de la question du logement étudiant, au lieu de nous décrire ce qui est indiqué sur le site de l'UMP, j'attendrais de votre part que vous fassiez amende honorable sur la position de la majorité de ce Conseil opposé à la création de chambres d'étudiants rue Castagnary, alors que le 15ème manque dramatiquement de logements pour les étudiants et que la politique menée depuis des années, en la matière, est d'une incurie totale.

Pour terminer, deux remarques. Première remarque : la question de la revendication d'une école cette fois-ci en élémentaire. Nous l'entendons parfaitement depuis bien longtemps. Le seul problème c'est que si elle était créée aujourd'hui, Chère Madame, il n'y aurait pas de professeurs des écoles à mettre dedans. Donc c'est bien gentil de demander des locaux, encore faudrait-il que vous vous désolidarisiez d'une politique nationale qui supprime, année après année, les professeurs des écoles. Et cela vaut pour le premier degré comme pour le deuxième degré. La partie droite de cet hémicycle est solidaire d'une politique qui affirme la nécessité du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Et bien quand on passe de la généralité de ce genre de chose à la réalité, ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite, c'est ne pas remplacer un professeur des écoles ou un professeur du second degré qui part à la retraite et le résultat, il est mécanique, il est dans la dégradation des conditions de l'école et du second degré en France aujourd'hui. Si cette évolution se poursuivait, elle nous amènerait à des situations absolument dramatiques, je veux dire si elle se poursuivait cinq ans encore. Cela ne donne pas envie qu'elle se poursuive cinq ans encore, mais on peut avoir bon espoir aujourd'hui, nous y échapperons. Merci beaucoup.

Monsieur le Maire : Monsieur Dargent est dans la campagne présidentielle, nous nous sommes simplement dans la défense des intérêts des élèves du 15ème arrondissement.

Je précise quand même à Monsieur Dargent que le taux d'encadrement est supérieur à celui d'il y a 20 ans dans l'Education Nationale et qu'il y a une hausse de près de 5% en euro constant du budget par élève, depuis 2007. Tout cela est argument contre argument, chacun appréciera, mais avec Monsieur Dargent et la gauche, c'est toujours plus, toujours plus d'impôts d'ailleurs et toujours de moins bons services. Et c'est sûrement en supprimant la règle d'un fonctionnaire sur deux non remplacé à la retraite que vous allez réduire le déficit ? bien sûr. En tout cas pour rassurer les habitants et les parents d'élèves, je voudrais quand même rappeler qu'en élémentaire nous avons eu quatre ouvertures de classes, ce qui n'est pas facile dans la période actuelle et je me réjouis des appréciations de l'Académie et des bonnes relations que nous entretenons avec ces services et l'ensemble de la communauté scolaire du 15ème pour pouvoir, de façon unie, obtenir ces ouvertures de classes.

Dernier point, donc il n'y a pas de sujet concernant l'élémentaire, concernant la maternelle certes, mais quand vous dites qu'il n'y aurait pas de professeur et d'enseignant pour les mettre dedans, c'est faux, puisque nous avons eu quatre ouvertures de classes cette année, pour une fermeture, ce qui est donc extrêmement positif.

Enfin, pour les logements étudiants, je vous rappelle qu'après avoir réalisé la résidence-étudiants de la plaine de Vaugirard, boulevard des Frères Voisin, il y a un projet du CROUS d'une centaine de logements étudiants, même plus d'ailleurs, sur la rue de Vaugirard, près de l'Université Paris II et, qu'enfin, nous ne nous sommes pas opposés à la résidence étudiante rue Castagnary, nous avons simplement proposé, et d'ailleurs en reprenant simplement les projets des associations locales et du Conseil de Quartier, qu'à la place il y ait un espace vert, qui manque cruellement dans ce secteur, et que cette résidence étudiants puisse être réalisée sur les Laboratoires des Ponts et Chaussées. Donc c'est la réalisation des choses et des propositions que nous avons faites. Monsieur Menguy.

Jean-Baptiste Menguy : Monsieur le Maire, Chers Collègues, je voudrais prendre la parole parce que sur l'ordre du jour il y a marqué : communication sur la rentrée scolaire dans le 15ème arrondissement et donc je suis un peu étonné de voir un certain nombre de digressions sur ce qui se passe au niveau national, mais dont acte, je vais donc aborder cette question.

Oui, mes Chers Collègues, nous assumons parfaitement le fait que, vivant dans un monde qui bouge, qui est difficile, l'école doit également bouger et évoluer parce que nous partons du principe que l'école doit protéger nos enfants et pour protéger nos enfants, nous devons les préparer à faire face à un monde qui bouge, qui évolue et qui est difficile. Qui peut nier aujourd'hui que la situation financière des Etats est telle que nous devons avoir des finances publiques irréprochables et que cette règle, non pas de suppression de postes Monsieur Dargent, mais de non-reconduction d'un poste sur deux dans la fonction publique et bien doit s'appliquer au premier budget de l'Etat qui reste et demeure l'Education Nationale, parce que notre priorité est de garantir à chaque enfant une éducation d'un bon niveau.

Alors, moi je regrette, mes Chers Collègues, qu'encore une fois on ait le même refrain qu'en Conseil de Paris : la gauche caricature notre approche de l'éducation au niveau national comme au niveau local. A vous écouter ? la droite voudrait faire de nos enfants, au mieux des analphabètes, au pire des idiots. Croyez-moi, mes Chers Collègues, ce n'est pas comme cela qu'on promet aux enfants d'avoir une éducation juste et qui les protègera.

Ce n'est pas en ayant cette approche caricaturale et manichéenne des choses que vous pourrez être crédibles sur un terrain que vous avez abandonné, que vous avez délaissé et que nous réformons parce que cette réforme est juste et nécessaire. Et puis, mes Chers Collègues de gauche, je vous renvoie à vos contradictions. Vous critiquez le non-remplacement de 16.000 postes dans l'Education Nationale. Moi je vous demande pourquoi vous n'avez pas aborder les recrutements qui seront faits et qui ont été annoncés de 17.000 nouveaux postes dans les prochains mois. Je vous demande pourquoi vous n'avez pas mentionné la création de 4.000 contrats aidés dans le secondaire qui a également été annoncée par le Ministre Luc Chatel. Vous avez encore une approche incomplète des choses et je le regrette.

Je me demande également pourquoi, quand vous critiquez la suppression ou le non-remplacement de 16.000 postes dans le même temps, vous omettez de dire que les enseignants nouvellement diplômés l'année dernière ont été augmentés, que les conditions d'enseignement pour ces nouveaux diplômés ont été garanties, notamment par le fait qu'ils n'ont pas été affectés à Paris à des établissement de niveau 5.

Enfin, je me demande pourquoi, lorsque vous abordez la question du non-remplacement d'un agent de l'Education Nationale partant à la retraite sur deux, dans le même temps, vous raillez les propositions de certains candidats à la primaire socialiste, notamment François Hollande, qui lui promet le recrutement de 60.000 à 70.000 nouveaux agents, il faudrait que vous soyez cohérents entre d'un côté supprimer le non-remplacement de postes et de l'autre le fait de recruter. Je rappelle d'ailleurs, qu'à ma connaissance, les résultats de l'éducation en France n'ont pas été meilleurs du temps où les moyens étaient la priorité et où vous recrutiez à tour de bras. On ne peut pas dire que le résultat soit brillant.

Monsieur le Maire : Mais Martine Aubry n'est pas d'accord.

Jean-Baptiste Menguy : Oui, mais comme on ne sait pas très bien qui soutient qui à gauche, c'est toujours un peu le problème. Et puis, mes Chers Collègues, moi je vous renvoie également aux questions auxquelles vous ne répondez pas à Paris sur des thèmes qui sont de votre responsabilité. Vous ne dites rien sur le problème de turn-over et de remplacement des personnels pour les pauses méridiennes et pour les goûters qui pose tant de problèmes aux Directeurs d'écoles parce qu'à certains moments, ils ne peuvent pas faire face aux attentes des enfants. Vous ne répondez pas aux travaux supplémentaires que nous demandons dans le 15ème arrondissement, par exemple à l'école Varet où nous demandons depuis des mois que les barrières soient plus hautes pour empêcher les intrusions.

Vous ne répondez pas, et je pensais que Madame Bessis allait le faire puisque cela avait été très bien évoqué par Jacqueline Malherbe, à la question des logements de fonction des Directeurs d'écoles. C'est de votre responsabilité. Vous avez multiplié les promesses sans jamais apporter de réponse concrète.

Enfin, Monsieur Dargent, vous ne répondez pas non plus, puisque vous vous alarmez des conditions et des demandes des Conseils d'administration des établissements du second degré, vous ne répondez pas à une simple question et j'espère que vous reprendrez la parole pour y remédier : les collèges parisiens et le 15ème également ont fait remonter ce qu'on appelle des diagnostics locaux de sécurité, élaborés avec le Principal et avec les Conseils d'administration. Ils font état des travaux de remise aux normes nécessaires, mais également des travaux de sécurisation des établissements. Ils concernent tous les arrondissements, tous les secteurs, tous types de travaux, que ce soit l'installation de caméras de vidéo-protection, comme par exemple la Région l'a votée pour le lycée Camille Sée. Que ce soient des portiques de sécurité. Que ce soient des palissades plus hautes, tous les collèges ont fait des demandes qui sont remontées au Rectorat, puis au Département de Paris.

Le Département de Paris, c'est Bertrand Delanoë. Les demandes des collèges, c'est Bertrand Delanoë. La sécurisation des collèges, c'est Bertrand Delanoë. Quelles sont les réponses du Maire ? Rien, zéro, aucune réponse et je vais vous dire encore pire, la communication qui nous a été présentée pour le prochain Conseil de Paris ne fait même pas mention des diagnostics locaux de sécurité. C'est écrit noir sur blanc, sur la communication.

Alors Monsieur Dargent, mes Chers Collègues de gauche, si vous prêtez tant d'attention aux demandes des Conseils d'administration des collèges, et bien portez autant d'attention à leurs demandes en termes de diagnostics locaux de sécurité. Le seul problème c'est que si nous nous vivons dans un monde enchanté, vous, vous vivez dans le monde des bisounours et dans le monde des bisounours il n'y a pas de problème, si vous augmentez les moyens, vous aurez forcément des solutions. Mes Chers Collègues, nous ne vivons pas dans le monde des bisounours et ces travaux sont demandés par les parents, par la communauté éducative et vous n'en n'avez que faire.

Enfin et je termine sur le 15ème, Monsieur Dargent vous avez été professeur comme vous voulez si bien le rappeler. Cela tombe bien, moi aussi j'ai enseigné en Université et je ne crois pas que proposer des logements étudiants et des chambres étudiantes dans un immeuble qui colle à des voies ferrées, d'une gare qui a un trafic régulier hyper important, je ne crois pas que ce soit une bonne action et un service que l'on rend à des étudiants qui devront réviser, qui devront travailler, qui auront un rythme soutenu et difficile, si en plus ils doivent supporter le bruit des trains. Si vous vous considérez que c'est une avancée pour les étudiants, moi je considère que c'est une régression pour leurs résultats et pour le bon déroulement de leurs études.

Oui Monsieur Dargent, nous n'avons pas la même conception que vous et que la gauche sur l'éducation parce que nous voulons une éducation qui protège les enfants, une éducation qui les prépare à ce monde que décidément vous n'avez vraiment pas compris.

Monsieur le Maire : Madame de Fressenel.

Agnès de Fressenel : Je remercie Jean-Baptiste Menguy pour son excellente intervention qui mettait en valeur en effet à quel point Monsieur Dargent était complètement déphasé. L'enjeu aujourd'hui ce n'est pas de mettre plus d'argent, comme Monsieur Hollande le dit d'ailleurs, parce que c'est une pure folie de faire croire aux Français que l'on va recréer les 70.000 postes qui ont été supprimés. Nous n'avons plus les moyens de faire cela. De grâce, ouvrez les yeux.

Par ailleurs, je voudrais demander à la gauche de sortir un peu de son hypocrisie parce qu'à la Mairie de Paris vous faites également extrêmement attention à votre budget et notamment en ce qui concerne l'Education Nationale. Je vais vous donner deux exemples.

Sur la politique d'accessibilité des bâtiments scolaires, en 2009 la Ville de Paris a décidé d'accompagner la construction des écoles neuves et d'arrêter d'engager de nouveaux travaux d'accessibilité dans les écoles anciennes.

Deuxième exemple, sur la rationalisation des procédures d'attribution des titres de transports pour l'ensemble des sorties scolaires. Les Directeurs d'écoles disposent d'un ticket de métro par élève et par trimestre pour faire participer leurs élèves à des sorties culturelles. Alors, vos leçons de morales, s'il vous plait, vous pouvez vous les garder.

Monsieur le Maire : Madame Malherbe.

Jacqueline Malherbe : Concernant le personnel, Madame Bessis a dit que tous les animateurs étaient au complet, les agents de service, etc... Mais bien sûr, les ASEM sont très peu nombreuses dans les écoles maternelles, écoles maternelles qui, comme nous l'avons dit, sont très chargées, ont besoin d'ASEM supplémentaires et la Mairie de Paris n'en prévoit pas. C'est tout.

Monsieur le Maire : Madame Bruno.

Catherine Bruno : Madame Bessis, depuis un an, nous avons parlé au moins à dix reprises de ce problème de la tarification de la restauration scolaire. Je vous rappelle qu'il y a eu un jugement rendu par le tribunal le 18 décembre 2010. Dans ce jugement, il n'était absolument pas question de remboursement, mais il était mentionné que nous avions deux mois, à compter du jugement cité, pour nous mettre en conformité avec les tarifs imposés par la Ville. Or, vous le savez, nous avons anticipé sur ce délai de deux mois puisque, dès la rentrée de janvier 2011, nous avons appliqué les tarifs de la Ville. Je tiens aussi à dire que malgré les courriers assez scandaleux, je dois le dire, de Madame Brossel aux parents d'élèves, la Caisse des Ecoles a reçu moins de 5 demandes de remboursement et de toute façon, cette affaire est toujours pendante devant les tribunaux, sur le fond.

Monsieur le Maire : Absolument, l'Appel n'est pas jugé. D'ailleurs nous avons une commission sociale à la Caisse des Ecoles, demain matin, qui effectivement règle les cas. Je précise aussi que nous avons 40% quand même des parents qui sont au tarif 8.

Il n'y a pas de vote puisque c'est une communication concernant la rentrée scolaire. Donc nous allons maintenant passer au projet de délibération suivant.

◊

5. 2011 DU 222 Autorisation donnée à la RIVP de déposer toutes demandes d'autorisation d'urbanisme, dont le permis de construire, nécessaires à la réalisation du programme, 42, rue Cauchy (15ème).

Monsieur le Maire : Je voudrais soumettre à discussion commune les points 6 et 7, c'est-à-dire DLH 193 et DLH 229, puisqu'ils concernent ce qu'il est convenu d'appeler le « Village Saint Michel ».

Le DLH 193 qui est la réalisation par France Habitation, dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement, d'un programme de construction neuve comportant 26 logements PLA-I, 56 logements PLUS et 36 logements PLS, 33 rue Olivier de Serres (15ème) et le DLH 229 qui concerne la réalisation par France Habitation, dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement, d'un programme de création d'un EHPAD comportant 60 logements PLS, 33 rue Olivier de Serres (15ème).

Pas d'intervention. Qui est pour ? Qui est contre ? Y-a-t-il des abstentions ? Adopté.

◇

8. 2011 DLH 222 Réalisation par Paris Habitat OPH d'un programme de construction neuve de 32 logements PLUS, 6 logements PLAI, 22 logements PLS 102-104-108, rue Castagnary (15ème).

Monsieur le Maire : Monsieur Loriau.

Jérôme Loriau : Merci Monsieur le Maire et Chers Collègues. Je crois qu'une fois de plus, nous prenons la Ville en flagrant délit d'absence de concertation et de promesses non tenues. Il n'y a pas besoin de chercher très longtemps pour retrouver dans le procès-verbal de notre Conseil de mai, une discussion qui portait justement sur ce quartier en pleine réhabilitation et pour lequel un équipement sportif du quartier, le terrain qui permet à la fois une pratique éducative par certains clubs mais également des actions de prévention ciblées, pendant l'année et pendant les vacances scolaires, pour ce terrain il était évoqué la question de son déménagement à l'occasion de ces travaux et du réaménagement prochain dans un autre espace.

A l'occasion de ce débat, l'ensemble des élus de cet arrondissement, y compris sur les bancs de la gauche de notre assemblée, s'était emparé de l'intérêt de ce terrain et avait garanti qu'une concertation serait menée extrêmement rapidement avec la Mairie d'arrondissement afin qu'une solution contentant tout le monde et au premier rang, les habitants de l'arrondissement, puisse être trouvée.

Il se trouve qu'aujourd'hui, trois mois après ces déclarations de bonne volonté, rien ne s'est passé, et malgré les multiples contacts que notre municipalité a pris avec les services de la Ville, ce dossier n'avance pas. Je suis donc très étonné de tout cela et je ne vois pas comment nous pourrions voter ce mémoire en l'état sans avoir des garanties plus avancées que ce projet vraiment important de terrain de sport puisse être étudié rapidement.

Monsieur le Maire : D'autres interventions ? Monsieur Dargent.

Claude Dargent : A ma connaissance, cette question à laquelle nous sommes aussi attachés, du transfert de l'actuel terrain sportif du Bessin dans le square Baudry est toujours en cours. Une réunion autour de ce projet avec vous Monsieur le Maire et Madame Hidalgo, me dit-on, est en cours de montage. Elle a été fixée une première fois le 8 juillet dernier, elle a été annulée à votre demande, Monsieur le Maire, pour cause d'agenda.

Monsieur le Maire : D'autres interventions sur ce sujet ? D'abord je dois dire que la construction d'un EPHAD vient compléter l'offre d'hébergement dans le 15ème ce qui est extrêmement utile et je me réjouis que nous ayons un nouvel EPHAD programmé sur le site de l'hôpital Saint-Michel, un autre à l'angle Lourmel/Église et le 3ème, même s'il est privé, sur ce site Castagnary. La création d'un jardin apportera d'ailleurs une amélioration de la qualité de vie.

Cela étant, il y a effectivement un certain nombre de sujets. Concernant cette réunion de travail, je rappelle que depuis le début de cette opération qui ne date pas du mois de juillet mais de bien avant même si nous avons été prévenus très tardivement, il y a la demande qui avait été acceptée par la Ville, de la constitution d'un comité de pilotage qui, hélas, n'a jamais pu se réunir.

De surcroît la promesse a été faite que le terrain de sport serait transféré et aménagé dans les temps opportuns d'ailleurs j'observe qu'aussi bien Madame Hidalgo que Monsieur Alayrac, dans leurs déclarations précédentes souhaitaient la compatibilité des calendriers pour que l'offre d'activités sportives soit acquise avant même qu'on supprime le TEP du Bessin pour travaux. Bravo aux interventions de l'un et de l'autre.

Or, il se trouve que nous sommes un peu inquiets du fait que dans ces deux projets de délibération on n'évoque absolument pas le transfert de ce terrain de sport, que les directions techniques de la Ville elles-mêmes s'inquiètent de la manière dont le dossier est piloté et s'alarment des difficultés de financement de certains équipements, en particulier ce TEP dont pourtant le financement a été prévu sur le compte foncier, mais il n'y a ni date, ni information sur l'engagement concernant l'aménagement de ce TEP qui, comme chacun le sait, doit prendre place sur l'actuel square Castagnary mais dont on ignore tout. C'est cela qui nous manque.

Je ne mets pas en cause du tout ce que vient de dire Monsieur Dargent. Il y a des réunions qui sont en préparation. Nous avons reçu en catastrophe un appel du Secrétaire Général Adjoint de la Ville vendredi soir, c'est-à-dire deux jours avant notre Conseil d'arrondissement pour me demander une réunion avec Madame Hidalgo, certes, mais, néanmoins ceci ne nous suffit pas. Nous aurions pensé que dans ce projet de délibération ce terrain apparaisse ou qu'au moins une déclaration, un document de la Ville puisse venir le confirmer.

C'est la raison pour laquelle, vous savez que nous sommes favorables à ce projet d'urbanisme mais il faut être très vigilants sur un certain nombre de sujets, nous devons tous l'être en tant qu'élus du 15ème dans un secteur qui est très fragile où beaucoup de riverains s'inquiètent et viennent nous le dire, concernant la réalisation de cet ensemble.

Nous voulons bien suivre parce qu'il y a un EPHAD, un jardin, un terrain de sport encore faut-il que ceci soit conforme à ce qu'on nous a dit et au vœu que nous avons voté, je crois, à l'initiative de Claire de Clermont-Tonnerre, il y a quelque temps, dans notre Conseil du mois de mai.

C'est la raison pour laquelle, dans l'attente de ces compléments d'information sur les engagements prévus par la Ville mais qui n'apparaissent nulle part, aujourd'hui, nous nous abstenons sauf si, peut-être, des explications complémentaires et fondées nous sont données en Conseil de Paris la semaine prochaine. A priori, nous pourrons changer notre vote s'il y a une déclaration du Maire ou l'un de ses adjoints. Voilà ce que je voulais dire à ce sujet. Madame Tachène Adjointe compétente.

Anne Tachène : Monsieur le Maire, en fait vous avez parfaitement répondu au dossier mais ce n'est pas grave. Pour le coup, en plus, vous avez été de très bonne volonté depuis le début sur ce sujet puisqu'en fait la première réunion qui s'était tenue en juin 2010 s'était faite à l'Hôtel de Ville sans que vous en soyez informé ni consulté. Jérôme Loriau l'a très bien rappelé tout à l'heure, il s'agit surtout avec cette abstention, de marquer notre demande perpétuelle de concertation sur des sujets aussi importants pour les habitants du 15ème. C'est la raison pour laquelle je vous propose que l'on s'abstienne sur cette délibération.

Monsieur le Maire : Très bonne idée. Je vous félicite de l'avoir eue. Nous allons donc voter : Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Le projet est adopté avec abstention de la majorité.

◇

9. 2011 DLH 230 Réalisation par Batigère Ile-de-France d'un programme d'acquisition-réhabilitation comportant 96 logements PLUS et 96 logements PLS, 26 rue Linois (15ème).

Monsieur le Maire : Monsieur Jean-Marc Boulenger de Hauteclocque.

Jean-Marc Boulenger de Hauteclocque : Monsieur le Maire, Mes Chers Collègues, je tiens à me faire ici l'écho des vives préoccupations des habitants de cette Tour Beaugrenelle dite H 15, exprimées récemment sur le terrain mais aussi lors de la réunion préparatoire du Conseil de Quartier Emeriau/Zola que j'ai l'honneur de présider. Il a d'ailleurs été décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour du Conseil de Quartier qui aura lieu le 20 octobre car une marge de flou considérable plane sur ce projet : calendrier des travaux, financement des travaux, augmentation des loyers, on parle d'un triplement dans certains cas, d'un passage de 7 à 20 euros du mètre carré. Il y a donc matière à ce que Batigère comme Gécina nous assurent la plus totale transparence dans une opération qui, c'est le moins que l'on puisse dire, paraît aujourd'hui extrêmement floue. Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Monsieur Dargent.

Monsieur Dargent : Oui, pour me réjouir aussi que nous ayons l'occasion en Conseil de Quartier d'analyser ensemble la situation et de donner le maximum d'éclaircissements, en tout les cas ceux qui sont aujourd'hui disponibles. Ce n'est plus vraiment le problème de Gecina puisque Batigère a procédé à l'acquisition de l'immeuble, donc de la Tour H 15, de 32 étages, qui est dans une situation de dégradation tout à fait avancée. Donc il est essentiel de remettre cet immeuble aux normes, si nécessaire d'opérer le désamiantage, notamment des parties communes, de moderniser des équipements techniques et d'améliorer les performances énergétiques.

Alors cette question a déjà été soulevée en Conseil de Paris et nous avions ensemble d'ailleurs, gauche et droite confondues, voté un vœu qui appelait à considérer avec attention le devenir des locataires s'agissant notamment du statut de l'organisme repreneur, des modalités de reprise et de la pérennisation des conditions actuelles de location des logements. Je vous rappelle que Monsieur Jean-Yves Mano avait précisé, en séance, que la règle du maintien dans les lieux et la maîtrise des loyers seraient applicables.

Maintenant Monsieur Boulenger de Hauteclocque a raison, il faut toujours suivre ces choses là de très près dans leur évolution et donc nous allons faire en sorte d'avoir le maximum d'éléments complémentaires sur cette question tout à fait importante pour le 15ème arrondissement.

Monsieur le Maire : Madame Poirault-Gauvin.

Géraldine Poirault-Gauvin : Mes Chers Collègues, dans la saga Beaugrenelle, nous voici donc arrivés à la saison 7 et j'ai bien peur que ce scénario soit aussi mal bâti et aussi chaotique que lors des saisons précédentes. Je le dis avec peine pour les habitants de ce quartier qui, d'épisode en épisode, vont de désillusions en désillusions.

La Mairie de Paris a bien abandonné les habitants de ce quartier et, encore une fois, elle est complice d'un mauvais coup qui est porté aux plus défavorisés et aux plus fragiles d'entre eux. Alors que dès 2004, nous étions un petit nombre à nous inquiéter du devenir des tours de logements qui surplombent le projet de restructuration du Centre Commercial Beaugrenelle, nous sommes saisis aujourd'hui d'un mémoire qui confirme la vente par Gecina à Batigère des droits de gestion de la Tour Beaugrenelle accueillant 192 logements et donc qui concerne plusieurs centaines d'habitants.

La fin anticipée du bail à construction démontre s'il en était besoin que Gecina se débarrasse de cette tour. Il est évoqué dans le mémoire une charge foncière de 3,6 millions d'euros. Rappelons que cette tour H 15 a les pieds dans le centre commercial, pour ne pas dire les pieds dans le plat, l'assiette foncière de cette tour, à l'époque, grâce à la mobilisation des associations, n'a pas été vendue à la SCI Beaugrenelle au moment de la vente des emprises foncières du centre commercial et donc demeure la propriété de la SEM Paris Seine, je suppose. En fait ce que j'aimerais c'est en avoir la confirmation par Monsieur Dargent peut-être.

Le financement, par une subvention de la Ville, d'une opération d'acquisition-réhabilitation à hauteur de 8,6 millions d'euros nous est confirmé dans ce mémoire de 96 PLUS et 96 PLS. Je m'aperçois que les contribuables parisiens sont heureux d'apprendre qu'ils financent finalement les conséquences du défaut d'entretien de cette tour par Gecina depuis 1979 qui n'a jamais fait les travaux nécessaires même ceux relevant des obligations de sécurité.

Aujourd'hui, on voit bien que cette tour n'est pas assez rentable et nous voyons que les inquiétudes des locataires il y a 7 ans étaient tout à fait fondées.

Alors ce mémoire n'est qu'une accumulation d'approximations.

Première approximation : le dossier technique est totalement bâclé. Nous n'avons pas l'intégralité des informations, notamment sur le retour de l'enquête menée auprès des locataires par Batigère sur les occupants actuels : leur nombre, leurs revenus. 48 situations ont été étudiées sur 192 logements à l'heure de la rédaction de ce mémoire. Franchement ce n'est pas sérieux. Quelle est la répartition actuelle entre les prêts PLUS et PLS ? D'ailleurs comment peut-on connaître le protocole pour parvenir au terme de l'opération à 96 PLUS et 96 PLS.

Deuxième approximation : la vacance des logements. Dans le mémoire il est évoqué 2 logements vacants. Dans le dossier technique il est évoqué qu'il y aura une modernisation des 50 premiers logements vacants. Quel est le programme précis car le calendrier semble envisager un début des travaux pour le troisième trimestre 2013. Les locataires vont-ils être mis à la porte ?

Dernière approximation : les problèmes concernant l'amiante. Le dossier technique, en plusieurs points, retient la nécessité de très lourds travaux de désamiantage. Il y a là une inquiétude légitime des locataires parce que ces travaux vont-ils être réalisés en milieu occupé ? Quelles sont les conséquences sur la santé des locataires ? Les associations demandent le maintien dans les lieux. Est-ce possible de faire des travaux de désamiantage dans un milieu occupé ?

Et puis, je voudrais aussi revenir sur la question des loyers. Quelles sont les conséquences sur les augmentations des loyers et les surloyers ? Comment seront étudiées les situations au cas par cas ?

Bref, nous sommes des élus responsables, nous ne pouvons accepter ces conditions d'examen, l'absence de clarté et de transparence, qui malheureusement transpirent dans cette opération. Pourquoi tant de hâte, pourquoi tant de précipitation ?

Décidément Monsieur Dargent, la Mairie de Paris est engluée dans ce dossier Beaugrenelle et, comme d'habitude, se sont les habitants qui trinquent. Alors quand on est censé porter des valeurs de gauche, de solidarité et de proximité, on ne peut pas cautionner un tel projet. Femme de droite et fière de l'être, en tout cas je ne le cautionnerai pas et je voterai contre ce projet.

Monsieur le Maire : Merci Madame. C'est vrai que je partage, pour ce qui me concerne, les analyses et les points de vue de mes collègues qui viennent de s'exprimer. Vous avez rappelé le vœu de Monsieur Dargent, or il se trouve que les considérants et les dispositifs de ce vœu ne sont pas respectés à l'heure qu'il est. D'abord c'est vrai que lorsque Gecina nous a informés, au mois de juillet, de la vente de la Tour H 15, alors que la rumeur parcourait les étages si je puis dire depuis déjà des mois, en nous assurant que les locataires de la tour étaient rassurés, il n'en n'était rien puisque j'ai reçu au mois d'août une lettre de l'Amicale des Locataires de la Tour Beaugrenelle et du Comité de Défense de Beaugrenelle, dont je vous lis simplement une phrase : « les locataires dans leur grande majorité estiment que cette opération se fait sans tenir compte, ni de leur avis, et d'une manière générale, ils estiment qu'elle se fait dans la plus grande précipitation ». C'est ce qui a été précisé par les intervenants précédants.

Je crains que l'opération de transfert de Gecina à Batigère permette à celle-ci d'appliquer des loyers beaucoup plus importants, tout en s'engageant sur du long terme. Vous évoquez les travaux. Certes, pour avoir reçu les investisseurs, pour aller jusqu'au fond des dossiers avec mes collègues, nous avons constaté que ceux-ci envisageaient une forte augmentation et puis que l'application des plafonds PLS évidemment amènerait des loyers dérogatoires qui seront entre 12,5 et 20 euros du mètre carré, ce qui est bien plus important que le coût du loyer actuel, sans que l'on puisse savoir combien de personnes seront concernées, puisque l'enquête sociale n'a pas été encore diffusée.

Les travaux très importants nécessaires dans cette tour, que Gecina a très mal entretenue, sinon pas du tout, en fait on a l'habitude avec Gecina du mauvais travail réalisé par cette entreprise et notamment dans le 15ème, n'amèneront pas pour autant la rénovation des appartements qui seront rénovés au coup par coup lors simplement du déménagement des personnes.

Or, soit les loyers sont assez bas et les personnes ne vont pas quitter cette tour et ne verront pratiquement jamais leur appartement rénové, soit ils vont quitter leur logement à partir du moment où les loyers seront doublés, sinon triplés pour certains. Mais sur à peu près 200 logements, il y a du travail à fournir.

Tout ceci amène à nous prononcer contre ce projet de délibération quitte à changer de position si des garanties sont apportées qui n'existent actuellement pas du tout malheureusement dans le projet de délibération qui nous est soumis.

Une explication de vote Monsieur Dargent ?

Claude Dargent : Oui, simplement pour remarquer qu'on peut poser un certain nombre de questions, c'est tout à fait légitime. Le Conseil de Paris est là pour ça et pour répondre et lever des inquiétudes qui, pour certaines, peuvent paraître tout à fait légitimes.

Après il y a la façon dont on peut essayer de politiser ce dossier, en écoutant Madame Poirault-Gauvin, cela transparaît à l'évidence. Quand elle explique que la Mairie de Paris est engluée par Beaugrenelle, non ce n'est pas vrai Madame Poirault-Gauvin. Effectivement, des gens comme vous nous ont fait perdre trois ans sur ce dossier, il faut le dire ici. C'est grâce à vous notamment que les habitants de Beaugrenelle ont dû supporter une situation bloquée à cause des recours que vous aviez très largement encouragés et qui ont été tous rejetés. Donc sur ce point et s'agissant de cette tour et de Batigère, nous poserons en Conseil de Paris des questions permettant d'avoir des éléments supplémentaires d'information et aussi en Conseil de Quartier, parce qu'il faut que les zones qui ne sont pas encore parfaitement claires le deviennent.

Monsieur le Maire : Merci. Madame Tachène souhaite dire un mot.

Anne Tachène : En conclusion, nous avons compris qu'il y avait un flou considérable sur ce dossier, que Batigère devait absolument clarifier les légitimes inquiétudes des locataires qui se sont exprimés aussi bien par courrier que dans les différents Conseils de Quartiers.
Donc, dans l'immédiat et en l'absence d'éléments clairs, nous voterons contre cette délibération.

Monsieur le Maire : Merci, je mets aux vois : Qui est pour ? Qui est contre ? Y-a-t-il des abstentions ?
Le projet de délibération est repoussé.

◇

Monsieur le Maire : Je vous propose de joindre les deux prochains projets : le *10 qui est une communication sur le bilan du conseil de parents des établissements de la petite enfance du secteur Est du 15ème arrondissement et le 11.XV/2011 170 qui est l'extension du conseil de parents à l'ensemble des établissements municipaux de la petite enfance du 15ème arrondissement.*
Madame Malassis.

Françoise Malassis : Monsieur le Maire, en novembre 2009, vous avez souhaité créer un conseil de parents dans les crèches et fait adopter par le Conseil d'arrondissement un projet de délibération pour sa mise en place. Il avait alors été décidé que ce conseil concernerait les crèches du secteur Est de l'arrondissement, sauf celle de la rue Santos Dumont, fermée pour une restructuration et qu'il le serait à titre expérimental pour une année.

Les élections se sont déroulées en octobre 2010 et près de 44% des parents ont participé à l'élection de leurs représentants.

Dans chacune des crèches concernées, trois titulaires et trois suppléants ont été élus, sauf à la crèche Platon où seulement deux parents s'étaient portés candidats.

Vous avez réuni la totalité des élus le 25 novembre suivant afin de procéder à l'élection du bureau en désignant un Président, un Vice-Président, et un Secrétaire, réunion en présence de la Coordinatrice du secteur Est du 15ème, du Médecin de la PMI et des Chefs d'établissements concernés.

En mars dernier, une deuxième réunion s'est tenue toujours en présence des responsables de la DFPE de l'arrondissement, au cours de laquelle de nombreux sujets ont été évoqués, tels que : l'hygiène, la santé, l'environnement, la sécurité, l'alimentation, l'organisation du fonctionnement des crèches, la qualité de l'air et la température dans les crèches, l'accueil des enfants handicapés, la lisibilité de la facturation, la préoccupation des parents en raison des grèves à répétition dans les crèches, la mise en place d'un service minimum, etc…

Une troisième réunion a eu lieu en juin pour évoquer tous les sujets qui n'avaient pu être abordés lors de la séance précédente et vous avez proposé que des réunions soient organisées à la Mairie à leur intention avec, par exemple, Air Paris et le service d'Hygiène de la Ville de Paris, pour évoquer la qualité de l'air, une autre sur l'alimentation puis une autre sur le sommeil.

En juin dernier, une première réunion de formation a eu lieu sur les gestes de premiers secours, formation promulguée par la Protection Civile et je peux annoncer qu'une nouvelle réunion est déjà programmée fin septembre sur l'alimentation, grâce à la participation d'une diététicienne.

L'expérimentation ayant été concluante, vous proposez donc de l'étendre à l'ensemble des crèches municipales de l'arrondissement et c'est la raisons pour laquelle un nouveau projet de délibération nous est soumis ce soir.

Monsieur le Maire : Merci Madame. Qui souhaite s'exprimer ?
Monsieur Baghdad.

José Baghdad : Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, nous ne pouvons que nous féliciter de la tenue de ce conseil des parents qui était porté par l'Adjoint au Maire de Paris sur ces questions-là et que le 15ème s'inscrive dans cette ligne là est une chose très positive.

Comme l'a souligné Madame Malassis, par la forte participation des parents aux élections et par leur implication dans les différentes réunions mentionnées, cela montre l'intérêt de ce genre de structure et montre les améliorations que nous pourrions apporter en écoutant encore de plus près les demandes des parents.

Nous souhaitons souligner tout d'abord deux choses. Premièrement, nous sommes favorables à l'extension du conseil des parents à l'ensemble de l'arrondissement, car c'est bien naturel que ce genre d'initiative puisse bénéficier à l'ensemble des parents d'enfants en crèches.

Deuxième chose, nous aimerions pouvoir être associés, d'une manière ou d'une autre, quand je dis nous ce sont les élus de l'arrondissement, aux travaux et aux idées proposés par le conseil des parents pour que nous puissions de temps en temps voir quelles sont les sources d'amélioration, que ce soit nous ou la Mairie de Paris, par son représentant, soit l'Adjoint au Maire, soit quelqu'un qu'il pourrait désigner, pour s'assurer de la qualité de ce qui est remonté pour, le cas échéant, être à l'écoute des parents et faire en sorte d'améliorer un certain nombre de structures, de fonctionnements dans les crèches et je crois que nous pourrions tous en bénéficier en étant à l'écoute des parents et faire en sorte d'être plus en phase avec leurs demandes et donc c'est pour cela que nous souhaiterions être associés d'une manière ou d'une autre à ce conseil des parents. Merci.

Monsieur le Maire : Merci, s'il n'y a pas d'autres interventions, Madame Malassis va répondre.

Madame Malassis : Je voulais simplement préciser que ce conseil des parents avait été mis en place, à titre expérimental et que cette année nous demandons donc l'extension de ce conseil des parents à toutes crèches de l'arrondissement et il est prévu dans le règlement intérieur qu'un représentant du Maire de Paris, participe à ce conseil des parents. Je pense donc que l'on y associera, comme pour la commission d'attribution des places en crèches, les élus qui siègent à cette commission.

Monsieur le Maire : Merci.

La communication on ne vote pas.
On vote sur le projet de délibération 11 : Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Il est adopté à l'unanimité.

◇

12. 2011 DFPE 32 Subvention de 180317 euros et avenant n°2 à l'association Œuvre Nouvelles des Crèches Parisiennes pour la crèche collective Brancion (15ème).

Monsieur le Maire : Pas d'intervention. Merci.

13. 2011 DFPE 51 Subvention de 66.284 euros et avenue n°2 avec l'association Halte-garderie du Grand Pavois (15ème) pour sa halte-garderie.

Monsieur le Maire : Pas d'intervention. Merci.

14. 2011 DFPE 53 Subvention de 65.122 euros et avenant n°2 à l'association Varet Saint Charles (15ème) pour la halte-garderie La Coccinelle (15ème).

Monsieur le Maire : Pas d'intervention. Merci.

15. 2011 DFPE 102 Subvention de 213.024 euros et avenant n°2 avec l'association Crescendo pour la structure multi-accueil Lutins de la Plaine (15ème).

Monsieur le Maire : Pas d'intervention. Merci.

16. 2011 DFPE 103 Subvention de 137.990 euros et avenant n°2 avec l'association Crescendo (11ème) pour la structure multi-accueil La souris verte (15ème).

Monsieur le Maire : Pas d'intervention. Merci.

17. 2011 DFPE 104 Subvention de 166.993 euros et avenant n°2 avec l'association Crescendo (11ème) pour la structure multi-accueil Toboggan (15ème).
Monsieur le Maire : Pas d'intervention. Merci.